

Au mois de février, le taux de chômage neuchâtelois atteint 4.6%

Au mois de février 2025, le nombre de demandeurs-euses d'emploi augmente légèrement (+17) pour atteindre 6'165 personnes. Une hausse plus importante du nombre de chômeurs-euses (+100) est constatée avec un effectif s'établissant désormais à 4'103 personnes.

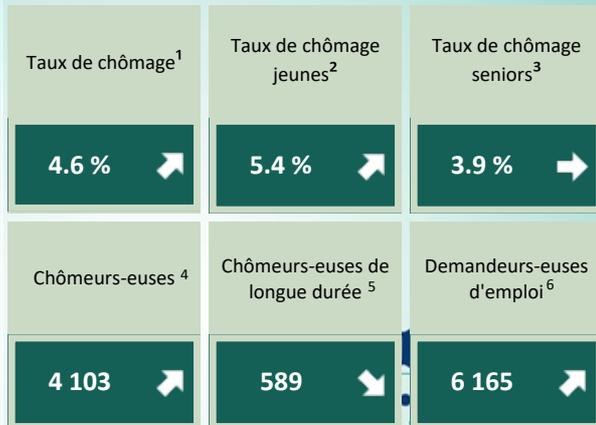
Le taux de chômage cantonal augmente de 0.1 pt par rapport au mois précédent, pour atteindre 4.6%. Au niveau national et romand, les taux enregistrent une diminution de 0.1 pt, s'établissant respectivement à 2.9% et 4.2%.

Des hausses du nombre de chômeurs-euses dans le canton sont constatées pour toutes les catégories d'âge. Les jeunes de moins de 25 ans (+23), les personnes âgées de 25 à 49 ans (+68) ainsi que les plus de 50 ans (+9) voient leur effectif augmenter au mois de février. Ainsi, le taux de chômage des jeunes s'établit à 5.4% (+0.3 pt) tandis que celui des seniors se maintient à 3.9%.

Concernant les secteurs économiques, la hausse la plus importante du nombre de chômeurs-euses est relevée pour le secteur de l'horlogerie (+25) qui enregistre, depuis plusieurs mois, des augmentations relativement importantes de son effectif. Le nombre de chômeurs-euses dans cette branche s'élève à 647 au mois de février. Ces chiffres s'expliquent par le ralentissement économique constaté pour cette branche. La baisse importante de la demande en Chine, notamment, a fortement impacté les carnets de commandes et le secteur horloger est sous tension. En témoignent les demandes de réduction de l'horaire de travail (RHT) des entreprises horlogères qui sont également en augmentation depuis plusieurs mois. Une reprise n'étant pas attendue avant la fin de l'année, les perspectives pour 2025 demeurent incertaines.

Des augmentations sont également observées pour le secteur de l'hébergement et restauration (+18), des autres activités manufacturières (+13), du nettoyage et entretien de bâtiments et paysagisme (+13) et de la construction (+11). Au contraire, une légère diminution de l'effectif de chômeurs-euses est constatée pour le secteur du commerce de détail (-9).

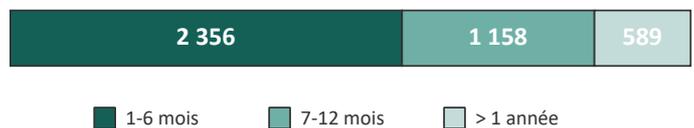
L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document



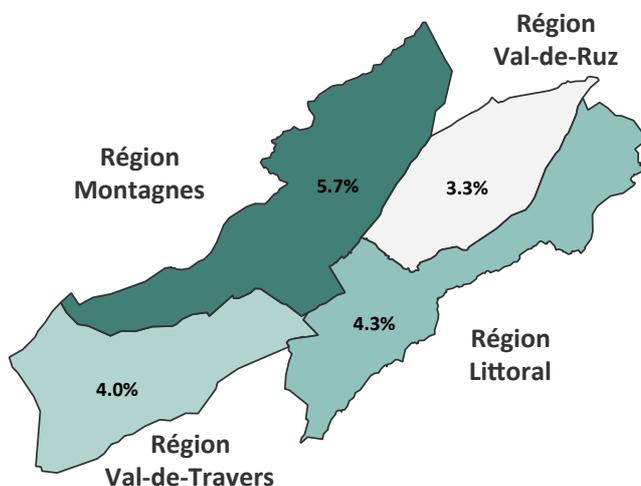
Taux de chômage

	Février 2025	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.6%	+0.1	+1.3
Suisse romande ⁷	4.2%	-0.1	+0.7
Suisse	2.9%	-0.1	+0.5

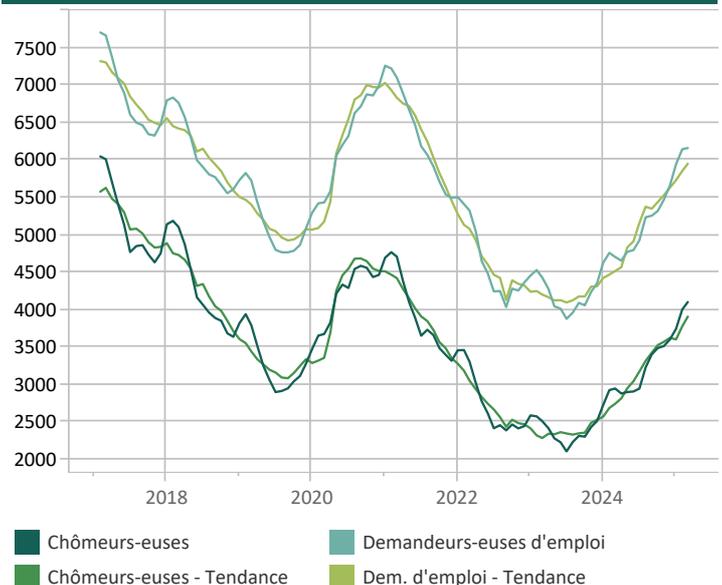
Nombre de chômeurs-euses selon la durée



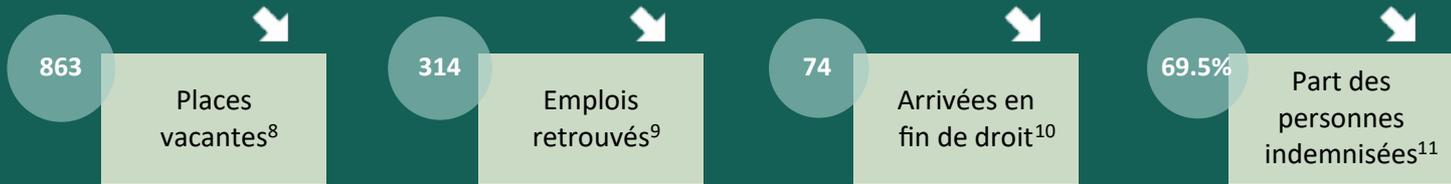
Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs

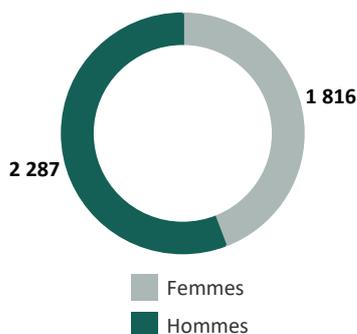


Chiffres clés et évolutions mensuelles

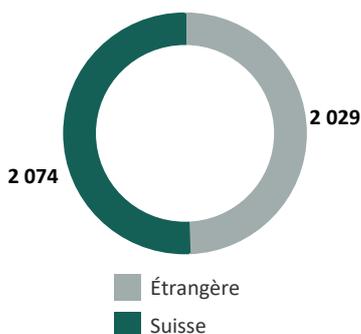


Profils des chômeurs-euses

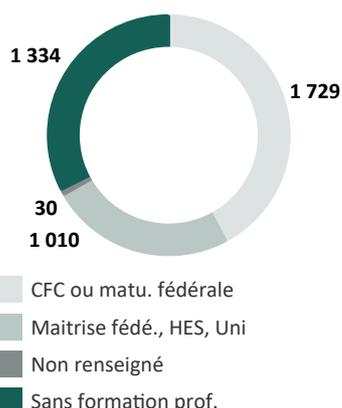
Selon le sexe



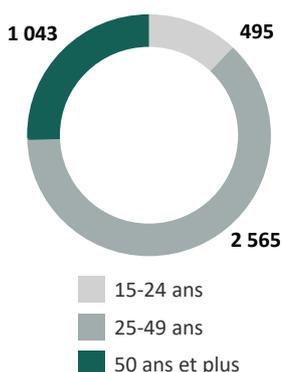
Selon l'origine



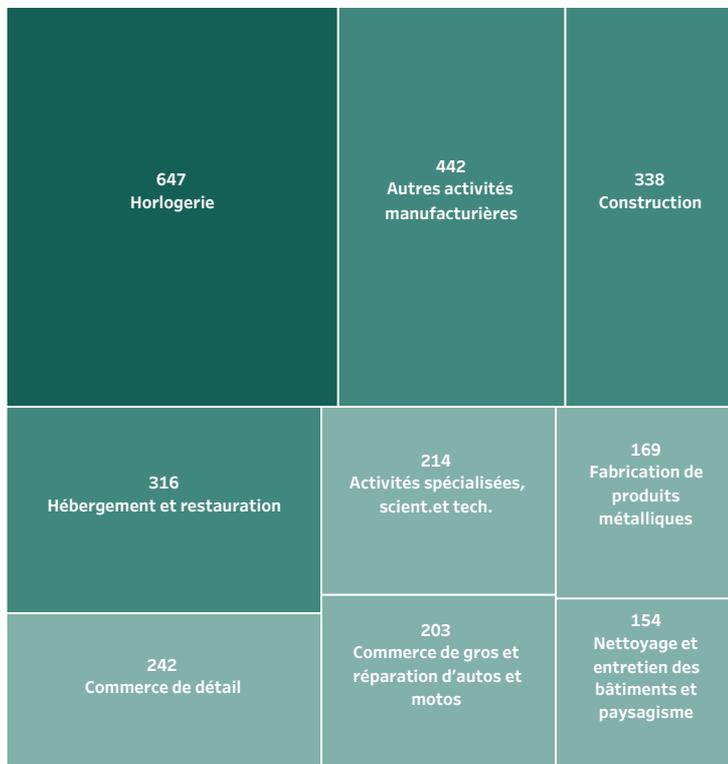
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2018 à 2020
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi